



Retention de passeport pendant le divorce

Par **bénédicte91120**, le 19/11/2008 à 05:26

Bonjour,

Je suis en procédure de divorce et nous passons en jugement au mois de janvier et j'ai 2 enfants.

Je souhaite me rendre avec mes enfants à l'étranger hors Europe pour les vacances de fin d'année mais mon futur ex-conjoint ne veut pas me donner les passeports de mes enfants. Ne sachant plus quoi faire j'ai fait une déclaration de perte de ceux-ci auprès de ma mairie dont j'attends la réponse ? qu'est-ce que je risque ? Si ma demande est acceptée suis-je obligé d'obtenir une autorisation de sortie de territoire du père des enfants car nous avons l'autorité parentale conjointe ? Si je dois l'obtenir sachant qu'il refusera quel est mon recours rapide pour l'obtenir sachant qu'il a dit qu'il ferait une interdiction de sortie de territoire mais qu'il ne pourra pas la justifier ?

Suis-je obligé de le prévenir de mon départ et si oui suis-je obligé de le faire longtemps avant ou la veille suffit sachant que dans les mesures provisoires rien n'est signalé dans ce sens pour moi mais pour lui oui et il a signé donc logiquement il est d'accord ?

Vous remerciant de votre attention et de votre réponse

Cordialement